

"Nos produits locaux sont sains", affirme le ministre des Ressources primaires



Le ministre du Développement des ressources primaires, Tearii Alpha, accompagné du responsable du centre de recherche agronomique de la Direction de l'agriculture, Maurice Wong et de l'ingénieur agronome de la chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaire, Marc Fabresse, a présenté, mercredi matin, les résultats de la campagne d'analyse des limites maximal de résidus (LMR) de pesticides dans les fruits et légumes locaux et importés, qui a été effectuée sur la période de janvier et février 2018.

Ces analyses réalisées sur 159 échantillons, soit 115 échantillons locaux issus de 14 variétés de fruits et légumes (ananas, salade, tomate, pota, concombre,...) prélevés chez 50 producteurs locaux, et 44 échantillons importés de 15 types de légumes et fruits (pommes, poire, fraises, brocolis, pommes de terre, ...) démontrent que :

-

Conformément à la réglementation polynésienne :

Les produits locaux présentent des résultats d'analyses plus que satisfaisants, puisque 99% des échantillons sont conformes, en effet :

82% des échantillons locaux ne contiennent aucun résidu de pesticides

17% ont un taux LMR inférieur

1% des échantillons ont un taux LMR supérieur à la réglementation

Les produits importés présentent des résultats d'analyses relativement conforme à la réglementation en vigueur en Polynésie, puisque :

- 36% ne présentent aucun résidu de pesticides
- 53% ont un taux LMR inférieur à la réglementation
- 11% ont un taux LMR supérieur à la réglementation en vigueur

Conformément à la réglementation européenne :

Les produits locaux sont conformes à 97%, ainsi :

- 83% ne présentent aucun résidu de pesticides
- 14% ont un taux inférieur à la réglementation
- 3% ont un taux supérieur à la réglementation

Les produits importés sont conformes à 84% :

- 36% ne présentent aucun résidu de pesticides
- 48% ont un taux LMR inférieur à la réglementation
- 16% ont un taux LMR supérieur à la réglementation européenne

Concernant les produits importés, les résidus retrouvés sont principalement des fongicides, mais aussi un pesticide tel que le chlorpropharm utilisé pour la conservation des fruits et légumes et des insecticides, tel que le DDT (dichlorodiphényltrichloroéthane) produit utilisé dans les années 40-60, mais interdit en raison de risques sanitaires depuis les années 1970, qui est encore très présent dans le sol américain, puisque l'on retrouve des résidus de ce produit, notamment dans les fraises « bio » comme le démontre les résultats de cette campagne d'analyse.

Enfin, l'évolution du taux de produits conformes démontre que, sur la période de 2016 à 2018, les produits locaux sont en progression constante, de 85% à 99%, conformément à la réglementation polynésienne et européenne. Alors que les produits importés démontrent, sur cette même période, une évolution progressive, de 85% à 90% conformément à la réglementation polynésienne, mais d'un taux irrégulier et dégressif de 92% à 85%, avec une chute en 2017 à 45% conformément à la réglementation européenne.

« Valorisons autant que possible nos produits locaux »

A cette occasion, le ministre du Développement des ressources primaires a rappelé combien les résultats démontrent que nos produits locaux sont sains et qu'il est préférable de les privilégier dans notre consommation quotidienne.

Il a aussi évoqué, l'ensemble des actions effectuées pour le soutien aux agriculteurs mais surtout dans l'accompagnement pour une agriculture plus saine. Notamment, par l'amendement qui a été présenté par le vice-président, Teva Rohfritch, et adopté par l'assemblée de la Polynésie française, la semaine dernière, pour l'exonération des « Bio-pesticides », mais aussi par la mise en place d'aides agricoles, l'attribution privilégiée de lots agricoles à des agriculteurs biologiques et aussi l'engagement, prochainement, des producteurs et des agriculteurs pour la création d'une charte visant à la promotion des produits locaux.

Communiqué du gouvernement